

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

22121-29 Mercuric Thiocyanate Solution

Date de révision: 30.05.2017

Code du produit: 2212129

Page 1 de 12

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

22121-29 Mercuric Thiocyanate Solution

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Analyse de l'eau

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: HACH LANGE GmbH
Rue: Willstätterstr. 11
Lieu: D-40549 Düsseldorf
Téléphone: +49 (0)211 5288-383
e-mail: SDS@hach.com
Internet: www.de.hach.com
Service responsable: HACH LANGE FRANCE S.A.S
8, mail Barthélémy Thimonnier - Lognes
F-77437 Marne La Vallée Cedex 2
Tél. +33 (0) 820 20 14 14 * Fax +33 (0) 1 69 67 34 99
e-Mail: info-fr@hach.com

HACH LANGE NV/SA
Motstraat 54
B-2800 Mechelen
Tel. +32 15 42 35 00 * Fax +32 15 41 61 20
e-Mail: info-be@hach.com

HACH LANGE
Rorschacherstrasse 30a
CH-9424 Rheineck
Tel. +41 (0)848 55 66 99
e-Mail: info-ch@hach.com

HACH LANGE NORTH AFRICA
Villa 14 - Rue 2 Casa Plaisance Quartier Racine
MA-Casablanca 20000
Tél. +212 (0) 522 97 95 75
e-mail: info-mena@hach.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence: F:ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59 // BE: +32 (0)70 245245

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Catégories de danger:

Liquide inflammable: Flam. Liq. 2

Toxicité aiguë: Acute Tox. 3

Toxicité aiguë: Acute Tox. 3

Toxicité aiguë: Acute Tox. 3

Corrosion/irritation cutanée: Skin Irrit. 2

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Irrit. 2

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique: STOT SE 1

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée: STOT RE 2

Danger pour le milieu aquatique: Aquatic Chronic 2

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

22121-29 Mercuric Thiocyanate Solution

Date de révision: 30.05.2017

Code du produit: 2212129

Page 2 de 12

Mentions de danger:

Liquide et vapeurs très inflammables.

Toxique en cas d'ingestion.

Toxique par contact cutané.

Toxique par inhalation.

Provoque une irritation cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Risque avéré d'effets graves pour les organes.

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) n° 1272/2008**Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

méthanol

Mercure(II) thiocyanate

Mention

Danger

d'avertissement:**Pictogrammes:****Mentions de danger**

H225

Liquide et vapeurs très inflammables.

H331

Toxique par inhalation.

H301+H311

Toxique par ingestion ou par contact cutané.

H315

Provoque une irritation cutanée.

H319

Provoque une sévère irritation des yeux.

H370

Risque avéré d'effets graves pour les organes.

H372

Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H411

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P210

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P243

Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

P304+P340

EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P311

Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P305+P351+P338

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337+P313

Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

P332+P313

En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

P301+P310

EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

Étiquetage particulier de certains mélanges

Réservé aux utilisateurs professionnels

Conseils supplémentaires

Le produit est classé comme dangereux conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008.

2.3. Autres dangers

donnée non disponible

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

22121-29 Mercuric Thiocyanate Solution

Date de révision: 30.05.2017

Code du produit: 2212129

Page 3 de 12

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges****Composants dangereux**

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]			
67-56-1	méthanol			> 99 %
	200-659-6	603-001-00-X		
	Flam. Liq. 2, Acute Tox. 3, Acute Tox. 3, Acute Tox. 3, Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 1; H225 H301 H311 H331 H315 H319 H370			
592-85-8	Mercure(II) thiocyanate			< 0,2 %
	209-773-0	080-002-00-6		
	Acute Tox. 1, Acute Tox. 2, Acute Tox. 2, STOT RE 2, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H310 H300 H330 H373 H400 H410			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

Après inhalation

Amener la victime à l'air libre. Consulter un médecin.

Après contact avec la peau

Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Appeler immédiatement un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

Après contact avec les yeux

Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

Après ingestion

Provoquer les vomissements, mais uniquement si la victime est parfaitement consciente. Appeler immédiatement un médecin.

Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

effets irritants, Vertiges, Nausée, Vomissements, Activité cardiaque irrégulière. Provoque des maux de tête, de la somnolence ou d'autres lésions du système nerveux central.

Peut provoquer l'aveuglement.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter de façon symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**Dioxyde de carbone (CO₂), Mousse résistant à l'alcool Poudre sèche

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Facilement inflammable.

En cas d'incendie, risque de formation de gaz de combustion ou de vapeurs dangereuses.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

22121-29 Mercuric Thiocyanate Solution

Date de révision: 30.05.2017

Code du produit: 2212129

Page 4 de 12

En cas d'incendie, il peut se produire un dégagement de (d'): Dioxyde de carbone (CO₂), Monoxyde de carbone, MERCURE

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Pour éviter le contact avec la peau respecter une distance de sécurité et porter des vêtements de protection appropriés.

Information supplémentaire

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection individuelle. Seul le personnel qualifié équipé d'un équipement individuel de protection adapté peut intervenir. Évacuer immédiatement le personnel vers des zones sûres.

Ne pas respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz. Assurer une ventilation adéquate.

Enlever toute source d'ignition. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Attention aux vapeurs qui s'accumulent en formant des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones basses.

Équipement de protection individuel, voir section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Contenir le déversement, absorber avec des matières absorbantes non combustibles, (par ex. sable, terre, terre de diatomée, vermiculite) et transférer dans un conteneur en vue d'une élimination conforme à la réglementation locale/nationale (voir section 13).

6.4. Référence à d'autres rubriques

13. Considérations relatives à l'élimination

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.

Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

Préventions des incendies et explosion

Facilement inflammable

Information supplémentaire

Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

Indications concernant le stockage en commun

Ne pas entreposer avec Oxydants

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver sous clé ou dans une zone accessible uniquement aux personnes qualifiées ou autorisées.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Substances chimiques de laboratoire

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

22121-29 Mercuric Thiocyanate Solution

Date de révision: 30.05.2017

Code du produit: 2212129

Page 5 de 12

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition professionnelle**

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m ³	f/cm ³	Catégorie	Origine
67-56-1	Méthanol	200	260		VME (8 h)	
		1000	1300		VLE (15 min)	

Valeurs limites biologiques

N° CAS	Désignation	Paramètres	Valeur limite	Milieu	Moment de prélèvement
67-56-1	Méthanol; Alcool méthylique	Méthanol	15 mg/l	Urine	en fin de poste

Conseils supplémentaires

Aucun à notre connaissance.

8.2. Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques appropriés**

Privilégier les mesures techniques et les opérations appropriées par rapport à l'utilisation d'un équipement de protection personnelle.

Mesures d'hygiène

Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.

Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité avec protections latérales

Protection des mains

Protéger la peau en appliquant une pommade.

Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation. Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive EU 89/686/CEE et au standard EN 374 qui en dérive.

En cas de contact complet:

Matière des gants : caoutchouc butyle

Épaisseur de la couche: 0,7 mm

Temps de pénétration: >480 min

En cas de contact par projection:

Matière des gants : Viton (R)

Épaisseur de la couche: 0,7 mm

Temps de pénétration: > 120 min

En cas d'utilisation en solution ou en mélange avec d'autres substances, et dans des conditions qui diffèrent de la norme EN 374, contacter le fournisseur des gants homologués CE.

Protection de la peau

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Protection respiratoire

Veiller à une ventilation adéquate. Lorsque raisonnablement faisable, ceci devrait se faire par aspiration aux postes de travail et une extraction générale convenable.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

22121-29 Mercuric Thiocyanate Solution

Date de révision: 30.05.2017

Code du produit: 2212129

Page 6 de 12

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique: liquide
Couleur: incolore
Odeur: d'alcool

Testé selon la méthode

pH-Valeur (à 20 °C): donnée non disponible

Modification d'état

Point de fusion: - 98 °C

Point initial d'ébullition et intervalle
d'ébullition: 65 °C

Point de sublimation: donnée non disponible

Point de ramollissement: donnée non disponible

Point d'écoulement: donnée non disponible

: donnée non disponible

Point d'éclair: 12 °C

Inflammabilité

solide: donnée non disponible

gaz: donnée non disponible

Dangers d'explosion

donnée non disponible

Limite inférieure d'explosivité: 6,7 vol. %

Limite supérieure d'explosivité: 36,5 vol. %

Température d'inflammation: donnée non disponible

Température d'auto-inflammabilité

solide: donnée non disponible

gaz: 385 °C

Température de décomposition: donnée non disponible

Propriétés comburantes

donnée non disponible

Pression de vapeur: donnée non disponible

Pression de vapeur: donnée non disponible

Densité (à 20 °C): 0,79 g/cm³

Densité apparente: donnée non disponible

Hydrosolubilité: donnée non disponible

(à 20 °C)

Solubilité dans d'autres solvants

donnée non disponible

Coefficient de partage: donnée non disponible

Viscosité dynamique: donnée non disponible

Viscosité cinématique: donnée non disponible

Durée d'écoulement: donnée non disponible

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

22121-29 Mercuric Thiocyanate Solution

Date de révision: 30.05.2017

Code du produit: 2212129

Page 7 de 12

Densité de vapeur:	donnée non disponible
Taux d'évaporation:	donnée non disponible
Épreuve de séparation du solvant:	donnée non disponible
Teneur en solvant:	donnée non disponible

9.2. Autres informations

Teneur en corps solides:	donnée non disponible
--------------------------	-----------------------

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité
10.1. Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réagit avec les substances suivantes: Oxydants

10.4. Conditions à éviter

 Chaleur, flammes et étincelles.
 Températures extrêmes et lumière du soleil directe.

10.5. Matières incompatibles

Aucun à notre connaissance.

10.6. Produits de décomposition dangereux

 Peut dégager des gaz dangereux lors du chauffage. (MERCURE, Dioxyde de carbone (CO₂), Monoxyde de carbone)

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques
11.1. Informations sur les effets toxicologiques
Toxicité aiguë

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
67-56-1	méthanol				
	par voie orale	DL50 mg/kg	5628	rat	
	dermique	DL50 mg/kg	17100	lapins	
	par inhalation (4 h) vapeur	CL50	10 mg/l	rat	
	par inhalation aérosol	ATE	0,5 mg/l		
592-85-8	Mercure(II) thiocyanate				
	par voie orale	ATE	5 mg/kg		
	dermique	ATE	5 mg/kg		
	par inhalation vapeur	ATE	0,5 mg/l		
	par inhalation aérosol	ATE	0,05 mg/l		

Irritation et corrosivité

Peut provoquer une irritation des yeux et de la peau.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

22121-29 Mercuric Thiocyanate Solution

Date de révision: 30.05.2017

Code du produit: 2212129

Page 8 de 12

Effets sensibilisants

Pas d'effet connu.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

H370 - Risque avéré d'effets graves pour les organes (a,b,c). (Méthanol)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

H372 - Risque avéré d'effets graves à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Danger par aspiration

Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration

Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Pas d'information toxicologique disponible.

Information supplémentaire référentes à des preuves

Pas d'information toxicologique disponible.

Information supplémentaire

D'autres propriétés dangereuses ne peuvent pas être exclues. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques
12.1. Toxicité

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

N° CAS	Substance		[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
67-56-1	méthanol					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	15400	96 h	Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)	
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	22000	96 h	Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	24500	48 h	Crustacés	

12.2. Persistance et dégradabilité

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
67-56-1	méthanol	-0,77

12.4. Mobilité dans le sol

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

12.6. Autres effets néfastes

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination
13.1. Méthodes de traitement des déchets

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

22121-29 Mercuric Thiocyanate Solution

Date de révision: 30.05.2017

Code du produit: 2212129

Page 9 de 12

Élimination

En accord avec les réglementations locales et nationales.

Code d'élimination des déchets-Produit

160506 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire; déchet dangereux

Code d'élimination de déchet-Résidus

160506 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire; déchet dangereux

Code d'élimination des déchets- Emballages contaminés

160506 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire; déchet dangereux

L'élimination des emballages contaminés

Éliminer comme produit non utilisé.

L'énoncé des risques et des mesures de précaution décrits sur les étiquettes s'applique aussi à tous les résidus qui restent dans le conteneur.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)**

14.1. Numéro ONU:	UN 1230
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	MÉTHANOL , solution
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	3
14.4. Groupe d'emballage:	II
Étiquettes:	3+6.1



Code de classement:	FT1
Dispositions spéciales:	279
Quantité limitée (LQ):	1 L
Catégorie de transport:	2
N° danger:	336
Code de restriction concernant les tunnels:	D/E

Autres informations utiles (Transport terrestre)

Excepted Quantities: E2

Transport fluvial (ADN)**Autres informations utiles (Transport fluvial)**

Non testé

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU:	UN 1230
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	METHANOL
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	3

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

22121-29 Mercuric Thiocyanate Solution

Date de révision: 30.05.2017

Code du produit: 2212129

Page 10 de 12

14.4. Groupe d'emballage:

II

Étiquettes:

3+6.1



Marine polluant:

--

Dispositions spéciales:

279

Quantité limitée (LQ):

1 L

EmS:

F-E, S-D

Autres informations utiles (Transport maritime)

Excepted Quantities: E2

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)**14.1. Numéro ONU:**

UN 1230

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

METHANOL

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

3

14.4. Groupe d'emballage:

II

Étiquettes:

3+6.1



Dispositions spéciales:

A104 A113

Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):

1 L

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):

352

IATA-Quantité maximale (avion de ligne):

1 L

IATA-Instructions de conditionnement (cargo):

364

IATA-Quantité maximale (cargo):

60 L

Autres informations utiles (Transport aérien)

Excepted Quantities: E2

Passenger-LQ: Y341

14.5. Dangers pour l'environnementDANGEREUX POUR
L'ENVIRONNEMENT:

oui



Matières dangereuses:

Mercure(II) thiocyanate

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

donnée non disponible

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Sans rapport

Information supplémentaire

Information supplémentaire: On peut envoyer ce produit en l'intégrant dans une trousse de produits chimiques comprenant différentes matières dangereuses compatibles aux fins d'analyse ou de test. Cette trousse aurait la classification suivante: UN3316 Trousse chimique, classe 9/II

Les Indications de transport s'appliquent à l'emballage entier!

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

22121-29 Mercuric Thiocyanate Solution

Date de révision: 30.05.2017

Code du produit: 2212129

Page 11 de 12

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
Prescriptions nationales

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE). Tenir compte des restrictions prévues par le décret relatif à la protection de la mère (92/85/CEE) concernant les femmes enceintes ou allaitant.

Classe de contamination de l'eau (D): 1 - pollue faiblement l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations
Modifications

Révision: 30.05.2017

Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 2, 3, 8, 11, 14

Révision: 27.05.2015

Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 2, 11

Révision: 09.07.2014

Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 4-16

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Classification	Procédure de classification
Flam. Liq. 2; H225	Sur la base des données de contrôle
Acute Tox. 3; H301	Méthode de calcul
Acute Tox. 3; H311	Méthode de calcul
Acute Tox. 3; H331	
Skin Irrit. 2; H315	Méthode de calcul
Eye Irrit. 2; H319	Méthode de calcul
STOT SE 1; H370	Méthode de calcul
STOT RE 2; H373	Méthode de calcul
Aquatic Chronic 2; H411	

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H300 Mortel en cas d'ingestion.

H301 Toxique en cas d'ingestion.

H301+H311 Toxique par ingestion ou par contact cutané.

H310 Mortel par contact cutané.

H311 Toxique par contact cutané.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H330 Mortel par inhalation.

H331 Toxique par inhalation.

H370 Risque avéré d'effets graves pour les organes.

H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

22121-29 Mercuric Thiocyanate Solution

Date de révision: 30.05.2017

Code du produit: 2212129

Page 12 de 12

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

22122-42 Ferric Ion Solution

Date d'impression: 22.03.2016

Code du produit: 2212242

Page 1 de 10

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

22122-42 Ferric Ion Solution

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Analyse de l'eau

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: HACH LANGE GmbH
Rue: Willstätterstr. 11
Lieu: D-40549 Düsseldorf
Téléphone: +49 (0)211 5288-383
e-mail: SDS@hach.com
Internet: www.de.hach.com
Service responsable: HACH LANGE FRANCE S.A.S
8, mail Barthélémy Thimonnier - Lognes
F-77437 Marne La Vallée Cedex 2
Tél. +33 (0) 820 20 14 14 * Fax +33 (0) 1 69 67 34 99
e-Mail: info-fr@hach.com

HACH LANGE NV/SA
Motstraat 54
B-2800 Mechelen
Tel. +32 15 42 35 00 * Fax +32 15 41 61 20
e-Mail: info-be@hach.com

HACH LANGE
Rorschacherstrasse 30a
CH-9424 Rheineck
Tel. +41 (0)848 55 66 99
e-Mail: info-ch@hach.com

HACH LANGE NORTH AFRICA
Villa 14 - Rue 2 Casa Plaisance Quartier Racine
MA-Casablanca 20000
Tél. +212 (0) 522 97 95 75
e-mail: info-mena@hach.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence: F:ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59 // BE: +32 (0)70 245245**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Catégories de danger:

Corrosion/irritation cutanée: Skin Corr. 1A

Toxicité pour la reproduction: Lact.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée: STOT RE 1

Mentions de danger:

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel.

Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

2.2. Éléments d'étiquetage

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

22122-42 Ferric Ion Solution

Date d'impression: 22.03.2016

Code du produit: 2212242

Page 2 de 10

Règlement (CE) n° 1272/2008

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

Ferric Perchlorate
Acide perchlorique 8 %

Mention Danger

d'avertissement:

Pictogrammes:



Mentions de danger

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H362 Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel.
H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Conseils de prudence

P201 Se procurer les instructions avant utilisation.
P263 Éviter tout contact avec la substance au cours de la grossesse/pendant l'allaitement.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Conseils supplémentaires

Le produit est classé comme dangereux conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008.

2.3. Autres dangers

donnée non disponible

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

22122-42 Ferric Ion Solution

Date d'impression: 22.03.2016

Code du produit: 2212242

Page 3 de 10

Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]			
7732-18-5	Eau			80-90 %
	231-791-2			
13537-24-1	Ferric Perchlorate			5-10 %
	236-908-0			
	Ox. Sol. 2, Lact., Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3, STOT RE 1; H272 H362 H315 H319 H335 H372			
7601-90-3	Acide perchlorique ... %			1-10 %
	231-512-4	017-006-00-4		
	Ox. Liq. 1, Skin Corr. 1A; H271 H314			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

- Enlever immédiatement tout vêtement souillé.
- Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

Après inhalation

- Amener la victime à l'air libre. Consulter un médecin.

Après contact avec la peau

- Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin.
- Un traitement médical immédiat est nécessaire car les effets corrosifs cutanés non traités donnent des blessures qui guérissent lentement et difficilement. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

Après contact avec les yeux

- Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Appeler immédiatement un médecin.

Après ingestion

- Ne PAS faire vomir. Boire 1 ou 2 verres d'eau.
- Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
- Appeler immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Irritation et corrosion
- Troubles gastriques/intestinaux, Nausée, Vomissements, Diarrhée, Vertiges

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traiter de façon symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

- Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.
- Eau, Dioxyde de carbone (CO₂), Mousse résistant à l'alcool Poudre sèche,

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

22122-42 Ferric Ion Solution

Date d'impression: 22.03.2016

Code du produit: 2212242

Page 4 de 10

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le produit lui-même ne brûle pas. Danger d'explosion sous l'action de la chaleur.
En cas d'incendie, risque de formation de gaz de combustion ou de vapeurs dangereuses.

5.3. Conseils aux pompiers

Pour éviter le contact avec la peau respecter une distance de sécurité et porter des vêtements de protection appropriés.

Information supplémentaire

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection individuelle. Seul le personnel qualifié équipé d'un équipement individuel de protection adapté peut intervenir. Évacuer immédiatement le personnel vers des zones sûres.
Ne pas respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Contenir le déversement, absorber avec des matières absorbantes non combustibles, (par ex. sable, terre, terre de diatomée, vermiculite) et transférer dans un conteneur en vue d'une élimination conforme à la réglementation locale/nationale (voir section 13).

6.4. Référence à d'autres rubriques

13. Considérations relatives à l'élimination

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.

Information supplémentaire

Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.
Conserver à des températures comprises entre 10 °C et 25 °C.
Protéger de la lumière.

Indications concernant le stockage en commun

À protéger Bases, Oxydants

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver sous clé ou dans une zone accessible uniquement aux personnes qualifiées ou autorisées.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Substances chimiques de laboratoire

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.2. Contrôles de l'exposition

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

22122-42 Ferric Ion Solution

Date d'impression: 22.03.2016

Code du produit: 2212242

Page 5 de 10

Contrôles techniques appropriés

Privilégier les mesures techniques et les opérations appropriées par rapport à l'utilisation d'un équipement de protection personnelle.

Mesures d'hygiène

Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité avec protections latérales

Protection des mains

Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation. Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive EU 89/686/CEE et au standard EN 374 qui en dérive.

En cas de contact complet:

Matière des gants : Gants en latex

Épaisseur de la couche: > 0,6 mm

Temps de pénétration: 480 min

En cas de contact par projection:

Matière des gants : Gants en latex

Épaisseur de la couche: > 0,6 mm

Temps de pénétration: 480 min

En cas d'utilisation en solution ou en mélange avec d'autres substances, et dans des conditions qui diffèrent de la norme EN 374, contacter le fournisseur des gants homologués CE.

Protection de la peau

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Protection respiratoire

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. Lorsque raisonnablement faisable, ceci devrait se faire par aspiration aux postes de travail et une extraction générale convenable.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	liquide
Couleur:	rouge clair
Odeur:	inodore

pH-Valeur (à 20 °C):	< 1
----------------------	-----

Modification d'état

Point de fusion:	donnée non disponible
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	100 °C
Point de sublimation:	donnée non disponible
Point de ramollissement:	donnée non disponible
Point d'écoulement:	donnée non disponible
:	donnée non disponible
Point d'éclair:	non applicable

Inflammabilité

solide:	non applicable
---------	----------------

Testé selon la méthode

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

22122-42 Ferric Ion Solution

Date d'impression: 22.03.2016

Code du produit: 2212242

Page 6 de 10

gaz: non applicable

Dangers d'explosion

non applicable

Limite inférieure d'explosivité:

donnée non disponible

Limite supérieure d'explosivité:

donnée non disponible

Température d'inflammation:

donnée non disponible

Température d'auto-inflammabilité

solide:

donnée non disponible

gaz:

donnée non disponible

Température de décomposition:

donnée non disponible

Propriétés comburantes

donnée non disponible

Pression de vapeur:

donnée non disponible

Pression de vapeur:

donnée non disponible

Densité (à 20 °C):

1,095 g/cm³

Densité apparente:

donnée non disponible

Hydrosolubilité:

soluble

(à 20 °C)

Solubilité dans d'autres solvants

donnée non disponible

Coefficient de partage:

donnée non disponible

Viscosité dynamique:

donnée non disponible

Viscosité cinématique:

donnée non disponible

Durée d'écoulement:

donnée non disponible

Densité de vapeur:

donnée non disponible

Taux d'évaporation:

donnée non disponible

Test de séparation de solvant:

donnée non disponible

Teneur en solvant:

donnée non disponible

9.2. Autres informations

Teneur en solide:

donnée non disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réagit avec les substances suivantes: Oxydants, Bases

10.4. Conditions à éviter

Températures extrêmes et lumière du soleil directe. Se décompose par chauffage.

10.5. Matières incompatibles

Matières organiques

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

22122-42 Ferric Ion Solution

Date d'impression: 22.03.2016

Code du produit: 2212242

Page 7 de 10

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicocinétique, métabolisme et distribution

Pas d'information toxicologique disponible.

Toxicité aiguë

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

Irritation et corrosivité

Provoque des brûlures de la peau et des yeux.

Effets sensibilisants

Pas d'effet connu.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Risque possible pour les bébés nourris au lait maternel. (Ferric Perchlorate)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

H372 - Risque avéré d'effets graves à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. (Ferric Perchlorate)

Danger par aspiration

Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration

Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Pas d'information toxicologique disponible.

Information supplémentaire

D'autres propriétés dangereuses ne peuvent pas être exclues. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

12.2. Persistance et dégradabilité

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

12.4. Mobilité dans le sol

donnée non disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

donnée non disponible

12.6. Autres effets néfastes

donnée non disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Élimination

En accord avec les réglementations locales et nationales.

Code d'élimination des déchets-Produit

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

22122-42 Ferric Ion Solution

Date d'impression: 22.03.2016

Code du produit: 2212242

Page 8 de 10

160506 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS DANS LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire
Classé comme déchet dangereux.

Code d'élimination de déchet-Résidus

160506 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS DANS LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire
Classé comme déchet dangereux.

Code d'élimination des déchets- Emballages contaminés

160506 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS DANS LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire
Classé comme déchet dangereux.

L'élimination des emballages contaminés

Éliminer comme produit non utilisé.

L'énoncé des risques et des mesures de précaution décrits sur les étiquettes s'applique aussi à tous les résidus qui restent dans le conteneur.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU: UN 3264
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A.
14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 8
14.4. Groupe d'emballage: II
Étiquettes: 8



Code de classement: C1
Dispositions spéciales: 274
Quantité limitée (LQ): 1 L
Catégorie de transport: 2
N° danger: 80
Code de restriction concernant les tunnels: E

Autres informations utiles (Transport terrestre)

Excepted Quantities: E2

Transport fluvial (ADN)

Autres informations utiles (Transport fluvial)

Non testé

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU: UN 3264
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: CORROSIVE LIQUID, ACIDIC, INORGANIC, N.O.S.
14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 8

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

22122-42 Ferric Ion Solution

Date d'impression: 22.03.2016

Code du produit: 2212242

Page 9 de 10

14.4. Groupe d'emballage:

II

Étiquettes:

8



Marine polluant:

--

Dispositions spéciales:

274

Quantité limitée (LQ):

1 L

EmS:

F-A, S-B

Autres informations utiles (Transport maritime)

Excepted Quantities: E2

Transport aérien (ICAO)**14.1. Numéro ONU:**

UN 3264

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

CORROSIVE LIQUID, ACIDIC, INORGANIC, N.O.S.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

8

14.4. Groupe d'emballage:

II

Étiquettes:

8



Dispositions spéciales:

A3 A803

Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):

0.5 L

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):

851

IATA-Quantité maximale (avion de ligne):

1 L

IATA-Instructions de conditionnement (cargo):

855

IATA-Quantité maximale (cargo):

30 L

Autres informations utiles (Transport aérien)

Excepted Quantities: E2

Passenger-LQ: Y840

14.5. Dangers pour l'environnementDANGEREUX POUR
L'ENVIRONNEMENT:

non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

donnée non disponible

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Sans rapport

Information supplémentaire

Information supplémentaire: On peut envoyer ce produit en l'intégrant dans une trousse de produits chimiques comprenant différentes matières dangereuses compatibles aux fins d'analyse ou de test. Cette trousse aurait la classification suivante: UN3316 Trousse chimique, classe 9/II

Les Indications de transport s'appliquent à l'emballage entier!

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Prescriptions nationales**

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

22122-42 Ferric Ion Solution

Date d'impression: 22.03.2016

Code du produit: 2212242

Page 10 de 10

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE).
Classe de contamination de l'eau (D): 1 - pollue faiblement l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Modifications

Révision: 06.05.2015

Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 2, 4, 11

Révision: 09.07.2014

Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 4-16

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H271	Peut provoquer un incendie ou une explosion; comburant puissant.
H272	Peut aggraver un incendie; comburant.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H362	Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)